

8.2.2. RESERVOIR DE CARBURANT

8.2.2.1. ETAT

8.2.2.1.1. Défaut notable d'étanchéité | S |

Ecoulement de carburant avec formation de gouttes.

8.2.2.1.2. Défaut d'étanchéité | O |

Observation à mentionner en cas de suintement de carburant sur le réservoir.

8.2.2.1.3. Détérioration | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration sur le réservoir de carburant.

8.2.2.3. FIXATION

8.2.2.3.1. Défaut notable de fixation | S |

Absence ou rupture d'au moins un des éléments de fixation du réservoir.

8.2.2.3.2. Défaut de fixation | O |

Observation à mentionner en cas de mauvaise fixation du réservoir à carburant ne rentrant pas dans le cadre du point de contrôle 8.2.2.3.1.

8.2.2.4. DIVERS

8.2.2.4.1. Absence de bouchon | S |

Motif de contre-visite sans interdiction de circuler en cas d'absence de bouchon sur le réservoir à carburant.

8.2.2.4.2. Défaut d'étanchéité du bouchon | O |

Observation à mentionner en cas de suintement de carburant sur le réservoir.

